

L'orthopédagogie

L'orthopédagogie est une pratique très développée au Canada et en Belgique, moins en France. La raison principale est que le Ministère de l'éducation propose un système de remédiation aux enfants identifiés comme ayant besoin d'aide à l'apprentissage. Cela peut prendre différentes formes : l'aide d'une AVS, d'un RASED, l'insertion en ULIS...

Néanmoins, nous savons tous que les places sont limitées, que les temps d'attente de prise en charge sont quelquefois extrêmement longs, qu'il arrive à la MDPH de ne pas accorder, pour différentes raisons, l'accès à ces services, et que le temps de remédiation impartie à ces enfants est trop souvent insuffisant.

L'orthopédagogie est une approche globale de l'enfant ou du jeune présentant des troubles de l'apprentissage qui suppose **une collaboration étroite et active entre plusieurs professionnels**. Chacun apportant ses compétences et les outils de son domaine en fonction des troubles et des besoins du jeune. Il n'y a pas de miracle : un dyslexique restera dyslexique... par contre, la mise en place d'outils et de rééducation adaptés lui permettront de développer des compétences et d'avoir recours à des ressources personnelles non dévoilées qui lui permettront de **vivre mieux**, voire de **vivre bien avec « sa » dyslexie**.

Ainsi on peut être amené à avoir besoin d'une neuropsychologue, d'une orthophoniste ou d'un psychomotricien pour identifier de manière précise le ou les troubles et mettre en place une rééducation.